

## Compte rendu du conseil d'administration du 9 décembre 2020

Présents : Jacques Delon ; Jean-Marie Fortès ; Pierre-Henri Joly ; Robert Lesueur ; Nella Dulluc

En raison des conditions sanitaires actuelles, il n'a pas été possible de réunir l'assemblée générale de juin 2020. Le présent conseil d'administration est réuni pour présenter et valider les rapports d'activité et financier.

La séance est ouverte à 10h05.

**Rapport financier** : Les recettes, constituées par les cotisations des copropriétés et des particuliers se sont élevées à 10.522 € ; un seul vide-greniers pour 1105 € et 296,41 € de produits financiers soit un total de 11.923,41 €. Les dépenses se sont élevées à 11.879,35 €, ce qui laisse un excédent de 44,06 €.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

### **Rapport d'activité :**

Nos actions, pour la période de juin 2018 à mai 2019 ont porté sur :

**-Sécurité** : Parc Valbelle et parc Henri Fabre (seul, le parc Henri Fabre a été sécurisé) ; squatt place Muselier ; rodéos nocturnes place Monticelli

**-Stationnement et circulation** : Voitures ventouse ; double-file rue Paradis ; synchronisation des feux de signalisation ; trotinettes ; passages protégés illisibles ; terrasses et commerces qui empiètent sur le domaine public (Colombia, fleuriste place Sicard, restaurant La Villa)

**-Propreté** : Nous avons suivi ce sujet en permanence et sommes intervenus chaque fois que cela était nécessaire.

**-Nuisances sonores** : Nous y avons consacré toute la réunion de décembre 2019. Nous avons dénoncé le bruit sur les plages, les manifestations diverses, les motos bruyantes, etc...

**-Permis de construire** : Nous avons contribué à l'abandon d'un projet de construction sur les terrains de l'école Flotte. Nous suivons le projet de la clinique Wulfran-Puget.

**-Cadre de vie** : remplacement de la boîte aux lettres rue Paradis/Prado ; toilettes publiques (toujours pas installée dans le 8°).

**-Activités diverses** : Refonte du site internet du CIQ ; vide-greniers.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h15.

Le président,